

N/REF : 4/12/2025 11H23 C:000362 I:17717
V/REF : 010-C448-2025-0846
V/Email reçu le Jeudi 04/12/2025 a 11H23

COALLIA ASSOCIATION
Service Compta Fournisseurs
16-18 Cour St Eloi
75592 PARIS CEDEX 12

IMMEUBLE : 1 BUTTE
1 RUE DE LA BUTTE
35600 REDON

Rennes, le

12 Décembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 1 RUE DE LA BUTTE - SAMIHATE HASSAN 07 78 86 10 11 (GESTIONNAIRE)

MOTIF : BALLON D'EAU CHAUDE, IL TOMBE EN PANNE QUASIMENT TOUS LES 3 MOIS

Donneur d'ordre : Mme S HASSAN

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur cumulus.

INTERVENTION DU 08/12

MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL

CONTROLE DU BALLON D'EAU CHAUDE

CONSTAT : BALLON D'EAU CHAUDE HS, A REMPLACER

PRISE DE RÉFÉRENCES

FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATRIEL

DEVIS A SUIVRE

OBSERVATIONS : BB AB Email envoyé le 08/12/25 a 21H08 Mme S HASSAN

MG LCOMPTER Email envoyé le 08/12/25 a 16H30 Mme S HASSAN

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie et d'électricité (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, perceuse, tronçonneuse, métrix, etc).

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).

Réalisation du travail, conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,50		29,50
1,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 08/12	1	69,24		103,86
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	40,66		40,66
TOTAL H.T.					174,02
T.V.A. a 20,00%					34,80
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>208,82</u>

Valeur en votre reglement au 31 Janvier 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.